

**ARRÊTÉ DU PRÉSIDENT DESIGNANT LE RESPONSABLE DE  
L'ACCÈS AUX DOCUMENTS ADMINISTRATIFS ET DES  
QUESTIONS RELATIVES A LA RÉUTILISATION DES  
INFORMATIONS PUBLIQUES**

**Le Président de Mâconnais-Beaujolais Agglomération**

Vu le Code des Relations entre le Public et l'Administration, notamment les articles L 330-1 et R.330-2 et suivants,

Considérant que la Communauté d'agglomération est tenue de désigner une personne responsable de l'accès aux documents administratifs et des questions relatives à la réutilisation des informations publiques,

**ARRÊTE**

**Article 1 :** Madame Emmanuelle VAL, Directrice de la coordination et des assemblées, est désignée Responsable de l'accès aux documents administratifs et des questions relatives à la réutilisation des informations publiques, et est chargée en cette qualité de :

- Réceptionner les demandes d'accès aux documents administratifs et de licence de réutilisation des informations publiques ainsi que les éventuelles réclamations et de veiller à leur instruction,
- Assurer la liaison avec la Commission d'Accès aux Documents Administratifs.

Les demandes de communications sont à adresser à l'adresse suivante :

[e.val@mb-agglo.com](mailto:e.val@mb-agglo.com) ou par courrier : 67 esplanade du Breuil – CS 20 811 – 71 011 Mâcon Cedex.

**Article 2 :** Madame Leslie PACORET, Responsable du service juridique, assure sa suppléance en cas d'absence ou d'empêchement.

**Article 3 :** La présente désignation fera l'objet d'une publication, dans les quinze jours, au recueil des actes administratifs, ainsi que sur le site internet de la Communauté Mâconnais Beaujolais Agglomération. Elle sera portée à la connaissance de la Commission d'Accès aux Documents Administratifs.

**Article 4:** Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Acte rendu exécutoire

Après transmission en préfecture le : 23 FEV. 2017

Publié le : 23 FEV. 2017

Fait à Mâcon, le

23 FEV. 2017

Le Président,



Jean-Patrick COURTOIS

